

Cote du document: EB 2021/LOT/P.1  
Date: 24 février 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Mémoire du Président

### Proposition de financement additionnel en faveur de la

### République du Burundi pour le

### Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité

Numéro du projet: 2000001146

#### Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques

**Sara Mbago-Bhunu**  
Directrice régionale  
Division Afrique orientale et australe  
téléphone: +39 06 5459 2838  
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

**Aissa Touré**  
Directrice de pays  
téléphone: +254 748 606 367  
courriel: ai.toure@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>I. Contexte et description du projet</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>2</b>
A. Raison d’être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>8</b>
A. Risques et mesures d’atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	10
<b>IV. Exécution</b>	<b>10</b>
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	11
D. Modifications qu’il est proposé d’apporter à l’accord de financement	11
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>12</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>12</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

<b>Équipe d’exécution du projet</b>	
Directrice régionale:	<b>Sara Mbago-Bhunu</b>
Directrice de pays:	<b>Aissa Touré</b>
Responsable technique:	<b>Jean-Philippe Audinet</b>
Responsable des finances:	<b>Aissata Bangoura</b>
Spécialiste climat et environnement:	<b>Paxina Chileshe</b>
Juriste:	<b>Paul Edouard Clos</b>

---

## **Sigles et acronymes**

BAfD	Banque africaine de développement
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droits de tirage spéciaux
Fonds de l'OPEP	Fonds de l'OPEP pour le développement international
FVC	Fonds vert pour le climat
MINEAGRIE	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
PAM	Programme alimentaire mondial
PESEC	Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique
PIB	produit intérieur brut
PIPARV-B	Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité
PNSADR-IM	Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UFCP	unité de facilitation et de coordination du projet

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/Bénéficiaire:</b>	Gouvernement de la République du Burundi
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
<b>Coût total du projet:</b>	101 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	19,9 millions de DTS (équivalant approximativement à 27,5 millions d'USD)
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	Don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)
<b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>	Don: 8,0 millions d'USD Prêt: 2,0 millions d'USD
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	80% sous forme de don au titre du CSD 20% sous forme de prêt particulièrement concessionnel (c'est-à-dire assorti de conditions particulièrement favorables)  Conditions particulièrement concessionnelles: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service fixe, comme déterminé par le Fonds à la date d'approbation
<b>Cofinanceurs:</b>	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP) Programme alimentaire mondial (PAM)
<b>Montant du cofinancement:</b>	Fonds de l'OPEP: 20,0 millions d'USD PAM: 7,0 millions d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Prêt du Fonds de l'OPEP et don du PAM
<b>Contribution de l'Emprunteur/du Bénéficiaire:</b>	11,60 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	1,9 million d'USD
<b>Financement parallèle</b>	Fonds vert pour le climat Don de 9,9 millions d'USD
<b>Déficit de financement:</b>	23,1 millions d'USD

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 54.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. La République du Burundi est un pays enclavé à faible revenu, dont l'histoire est marquée par l'instabilité politique et le manque de capacités institutionnelles. L'agriculture, qui emploie 80% de la population, représentait 40% du produit intérieur brut (PIB) en 2018<sup>1</sup>. Le Burundi connaît une situation économique particulière depuis cinq ans en raison de la baisse de l'aide extérieure amorcée en 2015, et se heurte, de ce fait, à des problèmes de finances publiques et de balance des paiements qui exacerbent sa fragilité structurelle.
2. L'insécurité alimentaire demeure un problème majeur. Bien que l'espérance de vie soit passée de 57,2 ans en 2010 à 61,6 ans en 2019, les indicateurs sanitaires sont faibles. La malnutrition infantile est généralisée, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance est de 54%<sup>2</sup> et le taux de mortalité des moins de 5 ans est de 41 pour 1 000 naissances vivantes<sup>3</sup>. Les catastrophes naturelles présentent des risques bien réels et sont à l'origine de 70% des déplacements internes. Le niveau général de capital humain est peu élevé en raison des carences du système éducatif et de l'inadéquation persistante entre les compétences et les besoins du marché du travail. Le secteur agricole se heurte à d'importants obstacles agronomiques, technologiques et institutionnels. Les infrastructures énergétiques sont insuffisantes, et les taux d'accès à l'électricité sont faibles (3,5% dans les zones rurales et 61,7% dans les zones urbaines en 2019)<sup>4</sup>.
3. Le Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité (PIPARV-B) a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA le 14 décembre 2018 (EB 2018/125/R.33/Rev.1). L'accord de financement a été signé le 13 février 2019 et est entré en vigueur le 13 mai 2019; la date d'achèvement du projet a été fixée au 30 juin 2025. Le coût du projet initial<sup>5</sup> s'élevait en tout à 101 millions d'USD et a été couvert par un don du FIDA de 27,5 millions d'USD au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), un prêt de 25 millions d'USD du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international (Fonds de l'OPEP), un don de 7 millions d'USD du Programme alimentaire mondial (PAM), un prêt<sup>6</sup> de 20 millions d'USD de la Banque africaine de développement (BAfD), une contribution du Gouvernement burundais d'environ 11,6 millions d'USD et des contributions des bénéficiaires de 1,9 million d'USD. Le PIPARV-B comportait, au stade de la conception, un déficit de financement de 8 millions d'USD.

#### B. Description du projet initial

4. L'objectif global du PIPARV-B est contribuer à l'amélioration des conditions de vie et au renforcement de la résilience face aux changements climatiques des populations rurales du Plateau central burundais, au moyen d'une approche de gestion intégrée des terroirs visant à garantir une utilisation optimale des ressources naturelles face à la pression démographique croissante. L'objectif du projet en matière de

<sup>1</sup> Voir <https://www.banquemonde.org/fr/country/burundi/overview>.

<sup>2</sup> Voir <http://hdr.undp.org/en/indicators>, 2020.

<sup>3</sup> Voir <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BDI>, 2020.

<sup>4</sup> Voir <https://donnees.banquemonde.org/indicateur>, 2019.

<sup>5</sup> Chiffres arrondis au dixième près après l'examen de la Division des services de gestion financière. Le montant total initial, incluant le don de 27,488 millions d'USD au titre du CSD, s'élevait à 101,005 millions d'USD.

<sup>6</sup> Désigné par l'appellation "financement parallèle" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

développement est l'accroissement durable de la productivité et de la production agricoles et la diversification des perspectives économiques en milieu rural.

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

5. Comme indiqué dans le rapport du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes établi pour le Burundi<sup>7</sup> en juillet 2020 par le Fonds monétaire international, l'économie reste fortement tributaire d'une agriculture peu productive<sup>8</sup>. Compte tenu des répercussions négatives de la COVID-19 sur l'économie burundaise, il est encore plus important de veiller à ce que des ressources budgétaires adéquates soient affectées aux secteurs prioritaires, notamment à l'agriculture. À cet égard, le PIPARV-B demeure l'un des principaux investissements dans le secteur agricole du pays, car il contribue au passage d'une agriculture à faible productivité à une agriculture à forte productivité.
6. Le PIPARV-B a démarré lentement en raison des retards observés au niveau de la passation des marchés, mais la performance du projet s'est depuis améliorée. La performance globale a été notée plutôt satisfaisante dans le cadre de la mission de supervision menée à distance du 23 novembre au 5 décembre 2020.
7. Le projet continue d'offrir de bonnes perspectives pour ce qui est d'atteindre ses objectifs de développement. En octobre 2020, le PIPARV-B avait achevé toutes les activités de démarrage, y compris le ciblage des bénéficiaires dans toutes les provinces, soit 100% de l'objectif final fixé. En revanche, les activités de gestion intégrée des terroirs, cofinancées par le Fonds de l'OPEP, n'ont toujours pas commencé. L'accord de financement entre le Fonds de l'OPEP et le Gouvernement burundais devrait être signé dès que les parties auront convenu d'un calendrier d'amortissement du prêt<sup>9</sup>. Dans l'intervalle, les activités initiales de gestion intégrée des terroirs (études, plans d'aménagement des collines) seront poursuivies au moyen du financement de contrepartie de l'État.
8. Au 25 janvier 2021, le taux de décaissement des financements du FIDA était de 11,8%. Il devrait toutefois atteindre 22% à la fin de 2021, d'après les projections établies sur la base des décaissements actuels. De fait, des factures d'un montant de 810 276 USD ont déjà été réglées, et d'autres factures représentant 1 483 599 USD le seront prochainement. Par ailleurs, d'après les projections correspondantes pour 2022, les décaissements des financements du FIDA devraient atteindre 5,1 millions d'USD, ce qui portera le taux de décaissement à 41%. Il est impératif que le déficit de financement soit comblé immédiatement, du moins en partie, à hauteur de 10 millions d'USD, sans quoi plusieurs investissements à fort impact pour les bénéficiaires vulnérables ne pourront pas être réalisés. Il s'agit notamment d'investissements dans la remise en état des basses terres et des bassins versants et dans les technologies d'irrigation et de collecte des eaux (en l'absence desquels les résultats seront, dans les deux cas, inférieurs de 40% à la cible initiale).
9. Dans le cadre de l'approche par programme de pays, les fonctions administratives, financières et de suivi-évaluation du PIPARV-B ont été confiées à l'unité de facilitation et de coordination du projet (UFCP) de l'actuel Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso (PNSADR-IM). Le PIPARV-B compte toutefois son propre personnel technique, dirigé par un responsable des opérations qui rend compte au coordonnateur du PNSADR-IM pour les activités courantes. Chaque composante du projet est dirigée par un ou une spécialiste technique, et un directeur financier ayant déjà participé à

<sup>7</sup> Voir <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/07/24/Burundi-Request-for-Debt-Relief-Under-the-Catastrophe-Containment-and-Relief-Trust-Press-49607>.

<sup>8</sup> L'agriculture représente environ 30% du PIB, mais plus de 80% des emplois.

<sup>9</sup> Le Gouvernement burundais a demandé que le calendrier d'amortissement soit révisé de manière à indiquer des montants et non des pourcentages.

des projets financés par le FIDA a été recruté. Les effectifs supplémentaires<sup>10</sup> font partie de l'équipe du projet depuis novembre 2020.

10. Tous les systèmes, procédures, manuels et directives requis pour le PIPARV-B sont en place. La gestion financière, le suivi-évaluation et la passation des marchés sont actuellement jugés plutôt satisfaisants (4). Un plan d'action pour l'amélioration de la passation des marchés a été mis en place de manière à assurer le déroulement rapide de la livraison du matériel.

## **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

11. Le projet est exécuté dans cinq provinces du Plateau central: Gitega, Karuzi, Kayanza, Muyinga et Ngozi. Ces provinces affichent des taux élevés de malnutrition chronique et figurent parmi les plus densément peuplées du pays, puisqu'elles comptent entre 400 et 1 000 habitants au kilomètre carré. Contrairement aux projets antérieurs financés par le FIDA, le PIPARV-B suit une "approche de terroir" couvrant des collines entières, incluant tous les marais et des bassins versants correspondants.
12. Dans ces cinq provinces, 20 communes ont été sélectionnées dans le cadre de consultations avec les autorités provinciales, sur la base des critères suivants: i) prévalence de la malnutrition chronique; ii) densité de population rurale; iii) possibilités de développement grâce à l'aménagement des bassins versants et des marais; iv) volume des investissements par habitant.
13. La pandémie de COVID-19 a entraîné, entre autres conséquences, une perte de production et de revenus agricoles pour les membres du groupe cible du PIPARV-B. Les activités de production se sont en effet ralenties, voire ont complètement cessé, et les prix des produits de base ont connu une flambée sur le marché intérieur. Dans les régions touchées par la COVID-19, les agriculteurs ont beaucoup de mal à obtenir des intrants agricoles, des services de vulgarisation et de conseil, et des aliments. La pandémie a également aggravé une situation nutritionnelle déjà difficile pour les populations vivant dans les provinces de Karuzi, Kayanza, Muyinga et Ngozi, où affluent des réfugiés revenant de la République démocratique du Congo, de la République-Unie de Tanzanie et du Rwanda.
14. Quelque 10 millions d'USD provenant de projets financés par le FIDA (dont 25% émanent du PIPARV-B) ont été réaffectés à des activités de lutte contre les effets de la COVID-19, notamment pour permettre aux ménages les plus touchés des zones cibles du PIPARV-B d'accéder à des intrants productifs.
15. Le Burundi classe les agriculteurs dans six catégories: 1) ménages sans terre ni bétail; 2a) ménages ayant des exploitations de moins de 0,5 hectare sans bétail; 2b) ménages ayant des exploitations de 0,5 à 1 hectare sans bétail; 3) ménages ayant des exploitations de 1 à 2 hectares et quelques petits ruminants; 4) ménages ayant des exploitations de plus d'un hectare et pratiquant un élevage extensif; 5) ménages ayant des exploitations de plus d'un hectare et élevant en permanence des animaux d'étable.
16. Le groupe cible du projet se compose essentiellement de petits exploitants agricoles, essentiellement des ménages ruraux sans terre ou des ménages ayant moins de 0,5 hectare de terre et pas de bétail. Les catégories de ménages 1 et 2 comprennent des ménages dirigés par des femmes, de jeunes ruraux vulnérables et des membres des populations autochtones batwa. Le nombre de bénéficiaires directs est estimé à 235 000 ménages, soit 1 175 000 personnes. Au moins 60% des ménages bénéficiaires des catégories 1 et 2 auront accès aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre engagés dans le cadre du projet, ainsi qu'à des activités agricoles et non agricoles.

---

<sup>10</sup> Un assistant administratif et financier, un assistant comptable et un assistant chargé de la passation des marchés.

Tableau 1  
**Activités du projet par catégorie de bénéficiaires**

Activités	Catégories de bénéficiaires					
	Cat. 1	Cat. 2		Cat. 3	Cat. 4	Cat. 5
		A	B			
<b>Composante 1</b>						
Travaux d'aménagement des collines	X	X	X	X	X	X
Aménagement des bassins versants	X	X	X	X	X	X
Micro-irrigation (collines)		X	X	X	X	X
Aménagement des marais			X	X	X	X
Travaux d'utilité publique à forte intensité de main-d'œuvre (aménagement de pentes, de parcelles à flanc de colline, de marais ou de pistes, irrigation des collines, mise en place d'infrastructures)	X	X	X			
<b>Composante 2</b>						
Activités rémunératrices	X	X				
Aquaculture	X	X				
Apiculture	X	X				
Élevage traditionnel de volailles	X	X				
Élevage d'ovins et de porcins	X	X	X	X		
Activités de nutrition et horticulture	X	X	X	X		
Formation des adultes, renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et des capacités agricoles et non agricoles	X	X	X	X	X	X

### C. Composantes, résultats et activités

17. Ce projet comprend deux composantes techniques: i) l'aménagement intégré des terroirs; 2) la structuration communautaire inclusive, l'amélioration de la productivité et la réduction de la vulnérabilité.
18. **Composante 1.** Aménagement intégré des terroirs, désenclavement et infrastructure de valorisation: i) amélioration de la base productive de différents écosystèmes (60 000 hectares de parcelles agricoles, 20 000 hectares de versants surplombant directement les basses terres, et 10 000 hectares de terres à forte pente, de crêtes dénudées et de domaines publics des communes); ii) facilitation de l'accès aux marchés grâce à la remise en état de 150 kilomètres de pistes rurales et construction de 30 hangars de stockage de riz et entrepôts.
19. **Composante 2.** Structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité et réduction de la vulnérabilité grâce aux activités suivantes: i) développement communautaire inclusif et renforcement des capacités; ii) appui aux coopératives pour la valorisation, diversification de la production et développement des microentreprises; iii) amélioration de la productivité agricole grâce à l'approche des champs écoles paysans; iv) appui à la lutte contre la malnutrition<sup>11</sup>.

### D. Coût, avantages et financement

#### Coût du projet

20. Le coût total du projet<sup>12</sup> sur six ans est estimé à 101,0 millions d'USD, ce qui équivaut à environ 165,32 milliards de BIF. Le coût de base s'élève à 97,2 millions d'USD, soit 96% du coût total. Les imprévus physiques et financiers se chiffrent à 3,8 millions d'USD, soit 4% du coût de base. Les coûts d'investissement représentent 96% du coût du projet et les coûts récurrents, 3,7%.

<sup>11</sup> Séances de sensibilisation de la population et de communication de masse s'adressant à toutes les catégories de ménages et portant sur les bonnes pratiques en matière d'alimentation, de nutrition, d'hygiène, de santé reproductive, de foyers améliorés, etc.

<sup>12</sup> Chiffres arrondis au dixième près après l'examen de la Division des services de gestion financière.



21. **Les coûts par composante sont répartis comme suit:** i) 61,0 millions d'USD (60,4%) pour la composante 1; ii) 34,1 millions d'USD (33,8%) pour la composante 2; iii) 5,9 millions d'USD (5,8%) pour la composante 3 (coordination, gestion et suivi-évaluation du projet).
22. **Cofinanceurs.** Les cofinanceurs du projet sont les suivants: i) le FIDA (37,5 millions d'USD, soit 37,1%); ii) le Fonds de l'OPEP (20,0 millions d'USD, soit 19,8%); iii) le PAM (7,0 millions d'USD, soit 6,9%); iv) le Gouvernement burundais (11,6 millions d'USD, soit 11,5%); v) les bénéficiaires (1,9 million d'USD, soit 1,9%). Le déficit de financement est de 23,1 millions d'USD, ce qui représente 22,8% du financement total.

Tableau 2

**Résumé du financement initial et du financement additionnel**

(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement révisé**</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	-	-	2 000	<b>2 000</b>
Don du FIDA	27 488	27 488	8 000	<b>35 488</b>
Prêt du Fonds de l'OPEP	25 000	20 000	-	<b>20 000</b>
Don du PAM	7 000	7 000	-	<b>7 000</b>
Prêt de la BAfD	20 000	-	-	-
Déficit de financement	8 000	23 000	-	<b>23 000</b>
Bénéficiaires	1 883	1 883	-	<b>1 883</b>
Emprunteur/Bénéficiaire	11 635	11 635	-	<b>11 635</b>
<b>Total</b>	<b>101 006</b>	<b>91 006</b>	<b>10 000</b>	<b>101 006</b>

\* Voir les tableaux 1 et 2 du document EB 2018/125/R.33/Rev.1 pour connaître le détail de la répartition.

\*\* En raison de la diminution du montant engagé par le Fonds de l'OPEP et du retrait de la BAfD.

Tableau 3

**Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**

(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Prêt additionnel du FIDA</i>		<i>Don additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	
<b>1. Aménagement intégré des terroirs</b>					
1.1 Amélioration des marais et des pentes <sup>a</sup>	1 985	4,47	7 941	17,87	9 926
1.2 Facilitation de l'accès aux marchés <sup>b</sup>	-	-	-	-	-
<b>Sous-total de la composante 1</b>	<b>1 985</b>	<b>3,25</b>	<b>7 941</b>	<b>13,01</b>	<b>9 926</b>
<b>2. Structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité et réduction de la vulnérabilité</b>					
2.1 Développement communautaire inclusif et renforcement des capacités	-	-	-	-	-
2.2 Appui aux coopératives pour la valorisation, diversification de la production et développement des microentreprises	-	-	-	-	-
2.3 Amélioration de la productivité agricole	15	0,08	58	0,32	73
2.4 Appui à la lutte contre la malnutrition	-	-	-	-	-
<b>Sous-total de la composante 2</b>	<b>15</b>	<b>0,04</b>	<b>58</b>	<b>0,17</b>	<b>73</b>
<b>3 Complément UFCP – PNSADR-IM<sup>c</sup></b>					
3.1 Appui aux institutions	-	-	-	-	-
3.2 Facilitation et gestion du projet <sup>d</sup>	-	-	-	-	-
3.3 Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	-	-	-	-	-
<b>Sous-total de la composante 3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>1,98</b>	<b>8 000</b>	<b>7,92</b>	<b>10 000</b>

Remarque: le déficit de financement s'élève à 23 millions d'USD (voir le paragraphe 22 pour plus de détails).

<sup>a</sup> "Aménagement des terroirs agricoles" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.<sup>b</sup> "Désenclavement et infrastructures de valorisation" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.<sup>c</sup> "Coordination, gestion et suivi-évaluation du projet" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.<sup>d</sup> "Facilitation et coordination du projet" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

Tableau 4

**Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
 (en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Total Montant
	Montant	%	Montant	%	
<b>Dépenses d'investissement</b>					
A. Génie civil/infrastructure	1 985	3,29	7 941	13,14	9 926
B. Équipements et matériels	-	-	-	-	-
C. Études	-	-	-	-	-
D. Formation et information	-	-	-	-	-
E. Assistance technique	-	-	-	-	-
F. Prestation de services	15	0,37	58	1,48	73
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 000</b>	<b>2,06</b>	<b>8 000</b>	<b>8,22</b>	<b>10 000</b>
<b>Dépenses récurrentes</b>					
A. Salaires et indemnités	-	-	-	-	-
B. Fonctionnement et maintenance	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses récurrentes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>2 000</b>	<b>1,98</b>	<b>8 000</b>	<b>7,92</b>	<b>10 000</b>

Tableau 5

**Coût du projet par composante et sous-composante et par année du projet**  
 (en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
<b>1. Aménagement intégré des terroirs</b>							
1.1 Amélioration des marais et des pentes <sup>a</sup>	1 977	10 239	13 395	13 126	5 625	81	44 443
1.2 Facilitation de l'accès aux marchés <sup>b</sup>	-	3 301	5 009	5 894	1 567	817	16 587
<b>Sous-total de la composante 1</b>	<b>1 977</b>	<b>13 540</b>	<b>18 404</b>	<b>19 020</b>	<b>7 192</b>	<b>898</b>	<b>61 031</b>
<b>2. Structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité et réduction de la vulnérabilité</b>							
2.1 Développement communautaire inclusif et renforcement des capacités	869	1 236	1 459	1 414	1 370	823	7 172
2.2 Appui aux coopératives pour la valorisation, diversification de la production et développement des microentreprises	457	529	467	336	201	89	2 080
2.3 Amélioration de la productivité agricole	2 246	6 474	5 058	2 560	1 280	473	18 091
2.4 Appui à la lutte contre la malnutrition	1 063	1 333	1 399	1 466	1 071	437	6 769
<b>Sous-total de la composante 2</b>	<b>4 635</b>	<b>9 573</b>	<b>8 383</b>	<b>5 777</b>	<b>3 922</b>	<b>1 822</b>	<b>34 112</b>
<b>3. Complément UFCP – PNSADR-IM<sup>c</sup></b>							
3.1 Appui aux institutions	302	652	822	10	10	-	1 796
3.2 Facilitation et gestion du projet <sup>d</sup>	493	422	554	616	608	683	3 377
3.3 Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication	137	72	148	77	80	177	691
<b>Sous-total de la composante 3</b>	<b>932</b>	<b>1 147</b>	<b>1 524</b>	<b>703</b>	<b>698</b>	<b>860</b>	<b>5 863</b>
<b>Total</b>	<b>7 544</b>	<b>24 259</b>	<b>28 311</b>	<b>25 500</b>	<b>11 812</b>	<b>3 580</b>	<b>101 006</b>

<sup>a</sup> "Aménagement des terroirs agricoles" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

<sup>b</sup> "Désenclavement et infrastructures de valorisation" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

<sup>c</sup> "Coordination, gestion et suivi-évaluation du projet" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

<sup>d</sup> "Facilitation et coordination du projet" dans le document EB 2018/125/R.33/Rev.1.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

23. L'analyse montre que le projet est économiquement viable, car il vise des catégories de ménages vulnérables, essentiellement sans terre. D'après les estimations, le taux de rentabilité économique interne du PIPARV-B est de 25,2%. Ce taux a été vérifié sur la base de diverses hypothèses qui diffèrent de celles du scénario de référence. Des mesures et des moyens particuliers ont été mis en place dans le but d'atténuer les risques recensés.

### **Durabilité**

24. Pour garantir la durabilité des interventions du PIPARV-B, des institutions de développement rural et agricole bien établies seront associées à l'exécution du projet dans le cadre des activités suivantes: i) renforcement des associations d'usagers des infrastructures; ii) professionnalisation des producteurs et de leurs organisations; iii) accès à des services agricoles de proximité; iv) prise en compte des questions environnementale et climatiques.

### **Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

25. Le plan de financement initial du PIPARV-B se présente comme suit: i) un financement du FIDA de 27,5 millions d'USD (27,2%); ii) un prêt du Fonds de l'OPEP de 25,0 millions d'USD (24,8%); iii) un prêt de la BAfD de 20,0 millions d'USD (19,8%); iv) un don du PAM de 7,0 millions d'USD (6,9%); v) la contribution du Gouvernement burundais de 11,6 millions d'USD (11,5%) couvrant des taxes, des droits de douane et certains coûts de gestion de l'UFCP; vi) une contribution des bénéficiaires de 1,9 million d'USD (1,9%); le déficit de financement s'élevait à 8 millions d'USD (7,9%).
26. Après l'approbation donnée par le Conseil d'administration, le Fonds de l'OPEP a abaissé le montant de son cofinancement de 25 millions d'USD à 20 millions d'USD en raison de la diminution de l'allocation de pays au Burundi. Par ailleurs, le quatorzième cycle de reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, qui constitue le guichet de la BAfD, avait pris fin à la date de l'approbation du prêt. Ayant réaffecté ses financements au titre du développement du pays sur la base de la concertation tenue avec les autorités nationales, la BAfD n'a pas pu honorer l'engagement qu'elle avait pris à l'égard du projet.
27. Le financement additionnel de 10 millions d'USD sollicité sous forme d'une allocation du Système d'allocation fondé sur la performance au Burundi dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA portera le déficit de financement à 23,1 millions d'USD. Ce déficit pourrait être couvert lors de cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance ou au moyen de cofinancements trouvés au cours de l'exécution.
28. Le projet a obtenu un cofinancement parallèle de 9,9 millions d'USD dans le cadre du processus d'approbation simplifié du Fonds vert pour le climat, afin de protéger des aléas climatiques les investissements consacrés à la production alimentaire dans les zones du projet.

### **Décaissement**

29. Les mécanismes de décaissement utilisés pour le projet en cours seront également employés pour le financement additionnel. Les modalités de décaissement ci-après seront appliquées: i) avances versées sur le compte désigné; ii) remboursements; iii) paiements directs. Le financement additionnel sera géré par l'intermédiaire du compte spécial et du compte d'exploitation actuels. La lettre initiale à l'Emprunteur/au Bénéficiaire sera modifiée de manière à prendre en compte le financement additionnel.

### **Résumé des avantages et analyse économique**

30. Le PIPARV-B procure aux petits exploitants des avantages socioéconomiques directs grâce à l'augmentation de la productivité et de la production alimentaires (de 30 000 tonnes à 60 000 tonnes de haricots, de 25 000 tonnes à 71 000 tonnes de pommes de terre et de 1,5 tonne à l'hectare à 4 tonnes à l'hectare de riz), en plus des avantages tirés de l'augmentation des volumes de production et d'un régime alimentaire plus diversifié. L'analyse financière montre que les méthodes et les systèmes proposés dans le cadre du projet permettront aux ménages cibles de produire des quantités d'aliments suffisantes pour répondre à leurs besoins quotidiens et de vendre les volumes excédentaires grâce aux infrastructures en place.
31. La prévalence de la malnutrition chronique des enfants devrait également être ramenée de 61% à 30%, et 50% des ménages devraient avoir un régime alimentaire plus diversifié. Au nombre des avantages environnementaux figurent la promotion du reboisement, la réduction de l'érosion des sols, l'accroissement de la fertilité des sols, l'amélioration de la gestion des ressources en eau et la moindre consommation de bois. Le projet contribuera par ailleurs à: i) accroître la participation de la population à la prise de décisions; ii) réduire la pénibilité des travaux des femmes; iii) assurer une formation professionnelle aux jeunes ruraux.
32. Comme indiqué, le taux de rentabilité économique interne du projet est de 25,2%. La valeur actuelle nette des flux de trésorerie économiques nets générés par le projet, pour un coût d'opportunité du capital de 14%, serait de 33,017 millions d'USD (15,9%), soit un niveau bien supérieur au coût du capital. La valeur actuelle nette est estimée à 21,9 millions d'USD. L'analyse montre que les taux de rentabilité demeurent élevés, ce qui est excellent compte tenu de l'objectif et de la nature du projet (qui donne la priorité aux catégories de ménages vulnérables, pour la plupart dépourvus de terre, dans la zone d'intervention).

### **Stratégie de sortie et durabilité**

33. Les responsables des projets financés par le FIDA au Burundi ont mis au point une stratégie de sortie en collaboration avec le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère de l'économie et des finances. Le PIPARV-B suit cette stratégie, qui comporte trois aspects complémentaires: i) au niveau institutionnel, les projets devraient déjà avoir mis en place des mécanismes, notamment des organes publics décentralisés, qui continueront de fournir des services après la clôture du projet; ii) les projets faciliteront l'intermédiation financière entre les bénéficiaires et les institutions financières (renforcement des capacités, services financiers adaptés, etc.); iii) pour assurer la durabilité des réalisations du projet, il est essentiel de renforcer les capacités organisationnelles et techniques de la population en ce qui concerne l'entretien des infrastructures et des équipements (décortiqueuses, rizeries, abris, machines, etc.).

## **III. Gestion des risques**

### **A. Risques et mesures d'atténuation**

34. La matrice intégrée des risques du projet recense les risques principaux ci-après: i) risques climatiques dus notamment à la variabilité du climat et à l'alternance de périodes de sécheresse et d'inondation; ii) présence d'un cadre socioéconomique peu propice à une croissance durable; iii) recours excessif à l'agriculture de subsistance, qui donne aux exploitants peu d'incitations ou de moyens d'investir dans leur production, en raison des carences des cadres stratégique, juridique et réglementaire et des institutions correspondantes qui pourraient promouvoir des marchés nationaux compétitifs, transparents et dynamiques permettant d'assurer aux exploitants des prix rémunérateurs, stables et prévisibles. Compte tenu de tous ces obstacles, le PIPARV-B a adopté plusieurs mesures d'atténuation, inspirées des activités menées dans le cadre de projets actuellement financés par

le FIDA. Ainsi, des instruments et des processus résilients face aux changements climatiques, notamment des cadres et des plans de gestion environnementale (dont des plans de gestion des ravageurs et des pesticides), ont été mis en place, et des évaluations environnementales et sociales ont été menées. Le financement parallèle de 9,9 millions d'USD du Fonds vert pour le climat contribuera à protéger les investissements du projet dans la production alimentaire des aléas climatiques et à renforcer les capacités institutionnelles. Pour remédier au recours excessif à une agriculture de subsistance, les projets financés par le FIDA concourent collectivement à l'actualisation du Plan national d'investissement agricole par le Gouvernement Burundais, et le PIPARV-B promeut de surcroît une agriculture très productive en s'appuyant sur les bons résultats et les enseignements tirés des investissements du FIDA dans les filières du riz, du maïs et des produits laitiers.

35. En ce qui a trait aux activités d'élaboration des politiques visant à améliorer le cadre juridique et réglementaire du développement agricole et rural, le FIDA est l'un des principaux acteurs de la réorganisation du groupe de travail pour le secteur agricole. Ce travail devrait, entre autres, favoriser la constitution de partenariats et la mobilisation des cofinancements qui pourraient s'avérer nécessaires à l'avenir. Le FIDA a mis en place une plateforme de concertation plus formelle, qui permet des réunions trimestrielles tripartites entre le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, les équipes de projet et la directrice de pays.
36. Le Burundi a promulgué en janvier 2018 un code national détaillé de la passation des marchés et publie régulièrement des textes d'application (ordonnances et circulaires).

#### **Soutenabilité de la dette**

37. Le Burundi présente un risque élevé de surendettement extérieur, et n'a qu'une marge de manœuvre limitée pour absorber les chocs. Tous les indicateurs relatifs à l'endettement évoluent à la hausse de manière continue. Le ratio déficit budgétaire/PIB devrait, selon les prévisions, passer de 5,5% pour l'exercice 2018-2019 (juillet-juin) à 7,5% pour l'exercice 2019-2020 et à 6,9% pour l'exercice 2020-2021, à la suite de l'augmentation des dépenses (au titre des élections et de la lutte contre la COVID-19) et d'une perte de revenus. Étant donné les perturbations de l'activité économique et des échanges provoquées cette année par la pandémie, la contraction de l'économie devrait persister, et la part des recettes dans le PIB devrait demeurer stable en 2019-2020 et diminuer en 2020-2021. Le Burundi bénéficie d'un financement du FIDA composé à 80% d'un don au titre du CSD et à 20% seulement de financements particulièrement concessionnels; ce financement additionnel de 10 millions d'USD ne devrait pas exacerber de manière notable le surendettement du pays.

#### **B. Catégorie environnementale et sociale**

38. Au stade de la conception, le PIPARV-B a été classé dans la catégorie B, soit un risque environnemental modéré; cette catégorie demeure pertinente à l'issue de l'examen du respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) validé par la Division des politiques et des résultats opérationnels. Un plan de gestion environnementale et sociale est en cours d'élaboration dans le cadre du projet et prévoira: i) la mise en œuvre d'un cadre et d'un plan de gestion des ravageurs et des pesticides; ii) la formulation d'un cadre et d'un plan de gestion environnementale et sociale; iii) la réalisation d'études de l'impact environnemental et social et l'obtention de certificats de respect de normes environnementales; iv) le renforcement des capacités du personnel et des parties prenantes aux fins de l'application et du suivi des mesures de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques; v) la fourniture d'un appui aux autorités pertinentes pour le suivi externe du projet; vi) la réalisation d'audits environnementaux au stade de l'examen à mi-parcours et à

l'achèvement du projet. Le respect des PESEC est actuellement jugé plutôt satisfaisant (4).

### **C. Classement au regard des risques climatiques**

39. Les investissements réalisés dans le cadre du projet ne devraient pas perturber ou compromettre la biodiversité. En effet, le projet vise à remédier aux problèmes environnementaux posés par la dégradation et l'érosion des sols grâce à l'aménagement intégré des terroirs, à la mise en place d'infrastructures hydroagricoles, à l'utilisation de technologies de lutte contre l'érosion sur une superficie de 80 000 hectares, au reboisement de 10 000 hectares de collines dénudées, à la gestion intégrée de la fertilité des sols et à l'identification de variétés résilientes, ainsi qu'à la promotion de foyers améliorés de manière à réduire les pressions exercées sur les ressources forestières. En raison de la poursuite de différentes activités interdépendantes et complémentaires, le projet continue de relever de la catégorie environnementale et sociale B.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

40. Aucune modification n'a été apportée à la conception initiale du projet. Le PIPARV-B vient lui aussi compléter d'autres projets de développement menés dans le Plateau central du Burundi qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2 et 5, auxquels le pays a donné la priorité en 2017. Il contribue également à la mise en œuvre du Plan national de développement 2018-2027 du Burundi. Enfin, il concorde toujours avec le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, le programme d'options stratégiques pour le pays 2016-2021, les politiques du FIDA concernant les changements climatiques, les questions de genre, les jeunes, le ciblage, les peuples autochtones, ainsi qu'avec les PESEC.

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination du projet**

41. Le PIPARV-B sera placé sous la supervision du Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et du FIDA. Cette supervision sera effectuée au niveau national par le comité d'orientation stratégique et par le comité technique de pilotage, qui sont communs à tous les projets financés par le FIDA au Burundi.
42. La gestion administrative et financière, le suivi-évaluation et la passation des marchés ont été confiés à l'UFCP du PNSADR-IM. La planification au niveau régional associera les administrations déconcentrées et décentralisées et les parties prenantes régionales. Le processus est dirigé par l'UFCP des projets PNSADR-IM et PIPARV-B, sous la supervision du comité technique. Les fonctions administratives, fiduciaires, de coordination et de passation des marchés sont centralisées à Bujumbura. Les fonctions techniques (aménagement intégré des terroirs et structuration communautaire inclusive, amélioration de la productivité et diversification dans le cadre des composantes de développement communautaire) seront décentralisées dans les provinces de Ngozi ou de Gitega de manière à faciliter l'exécution et le suivi étroit des activités.

#### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

43. Les modalités de gestion financière du PIPARV-B cadrent avec le système de gestion financière du Burundi et avec les procédures de gestion administrative et financière des projets du FIDA. Le risque inhérent du projet a été jugé élevé au stade de la conception. Le risque résiduel a toutefois été abaissé depuis le début de l'exécution du projet et est désormais jugé modéré. La plupart des mesures prévues lors de la conception ont été mises en œuvre. Les systèmes et les procédures de gestion financière du projet actuel seront appliqués dans le cadre du financement additionnel. Le logiciel comptable sera modifié de manière à prendre

en compte le financement additionnel. Les manuels financiers seront revus et modifiés de manière à inclure les conditions relatives au financement additionnel.

44. Les dispositions relatives aux flux de financement applicables au projet en cours seront également employées pour le financement additionnel. Le même compte spécial et les mêmes comptes d'exploitation serviront à la réception des fonds du FIDA et à la réalisation des paiements requis.
45. Les dispositions relatives aux audits externes couvriront le financement additionnel. Les auditeurs actuels sont en cours de recrutement; la date du premier audit n'est pas encore arrivée, d'après le calendrier convenu.
46. La passation des marchés s'effectue conformément aux directives du FIDA et aux dispositions réglementaires et législatives burundaises en vigueur. Les marchés seront groupés dans la mesure du possible, de façon à attirer des soumissionnaires, à favoriser la concurrence et à obtenir les meilleures offres. Les modalités de passation des marchés sont énoncées dans la Lettre à l'Emprunteur/au Bénéficiaire et dans le manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable du projet. Les capacités de l'UFCP et du Gouvernement burundais en matière de passation de marchés ont été renforcées de manière à remédier aux carences existantes, notamment dans le cadre d'une formation dispensée par un consultant en passation de marchés et d'une formation organisée par la Division Afrique orientale et australe en juillet 2020. Un consultant local sera en outre recruté pour apporter un appui technique à l'UFCP durant les principales périodes et activités de passation de marchés.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique**

47. Le processus de suivi-évaluation a un caractère participatif et sera intégré au système de suivi-évaluation automatisé et décentralisé utilisé initialement dans le cadre du PNSADR-IM et employé aujourd'hui dans tous les projets financés par le FIDA au Burundi. Il tirera également parti de l'expérience acquise dans le cadre d'autres projets en cours.
48. L'UFCP élabore et soumet des plans de travail et budgets annuels au comité de pilotage et au FIDA pour approbation par entente tacite. Le système de suivi-évaluation donne lieu à un suivi interne permanent et à des évaluations périodiques. L'équipe de projet présente des rapports semestriels et annuels à l'administration chargée de la supervision et au FIDA. Un examen à mi-parcours sera réalisé pour déterminer si la stratégie et l'approche du projet sont toujours pertinentes ou si des ajustements sont nécessaires. Durant la dernière année d'exécution, l'UFCP effectuera une étude d'impact finale et établira un rapport d'achèvement de projet conformément à la méthode et au format définis par le Fonds.
49. Les projets financés par le FIDA s'appuient sur une équipe commune de gestion des savoirs et de communication, qui a mis au point une stratégie et un plan d'action en matière de gestion des savoirs. L'équipe a contribué à la conception de six produits de gestion des savoirs depuis 2019 et participe de manière très active à l'établissement de manuels de capitalisation pour les médias nationaux, de guides des meilleures pratiques et de documents techniques, et organise des échanges d'expérience et de savoir-faire.

### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

50. L'accord de financement du PIPARV-B sera modifié de manière à prendre en compte le financement additionnel. Ce dernier permettra de combler en partie le déficit de financement et complétera le plan de financement convenu au stade de la conception.

## **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

51. Un accord de financement entre la République du Burundi et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur/au Bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
52. La République du Burundi est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
53. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

54. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de huit millions de dollars des États-Unis (8 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo



# Updated logical framework incorporating the additional financing

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Portée</b>	<b>1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle	UFCP et PS	Stabilité socio-politique. Cadre national institutionnel et législatif adéquat.
	Membres des ménages - Nombre de personnes		300 000	766 400				
	<b>1.a Nombre correspondant de ménages touchés</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle	UFCP et PS	
	Ménages - Nombre		60 000	153 280				
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central Burundais par une approche de gestion intégrée des terroirs.	<b>1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle	UFCP et PS	Stabilité socio-politique. Cadre national institutionnel et législatif adéquat.
	<b>Taux de prévalence de la pauvreté</b>				Enquête de la situation de référence, et enquête d'impact et d'effets	An 1, 3 et 5	UFCP	
	Pourcentage - Pourcentage	0	-3	-5				
	<b>L'indice d'accumulation des biens augmente d'au moins 10 points dans les collines ciblées</b>				Enquête de la situation de référence, et enquête d'impact et d'effets	An 1, 3 et 5	UFCP	
<b>Objectif de développement</b> Accroissement de la productivité et de la production agricoles, adoption de systèmes résilients et diversification des opportunités économiques rurales.	<b>Taux de prévalence de la malnutrition infantile chronique dans les collines ciblées</b>				Enquête de la situation de référence, et enquête d'impact et d'effets	An 1, 3 et 5	UFCP	Engagement des intervenants/acteurs. Synergie et complémentarité entre projets.
	Pourcentage - Pourcentage	61	45	30				
	<b>Nombre de petits producteurs déclarant une amélioration de l'accès aux facteurs de production</b>				Enquête de base, et enquête d'impact	An 1,3 et 5	UFCP	
<b>Effet direct</b> Effet 1: Gestion participative et intégrée des terroirs pour une augmentation de la production et de la productivité des principales filières agricoles	<b>3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique</b>				Enquête de base, et enquête d'impact	An 1,3 et 5	UFCP	Une attitude favorable au changement. Efficacité des prestataires de services
	Ménages - Nombre	0	60 000	122 000				
	<b>Nombre de ménages déclarant une augmentation des revenus d'au moins 30%</b>				Enquête de base, et enquête d'impact	An 1,3 et 5	UFCP	
	Ménages - Nombre	0	60 000	122 000				
<b>Produit</b> Produit 1.1 : Capacités des	<b>1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP	
	Ménages - Nombre	0	60 000	122 000				
	<b>1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP	
	Ménages - Nombre	0	60 000	122 000				
	<b>1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP	
	Ménages - Nombre	0	25 390	25 710				
	<b>2.2.3 Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP	
	Nombre d'organisations de producteurs - Nombre	0	25	50				
<b>2.2.4 Membres des organisations de producteurs ruraux soutenus, déclarant la fourniture par leur organisation de services nouveaux ou améliorés</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP		
Taille des organisations de producteurs - Nombre de personnes	0	6 000	12 000					
<b>2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes</b>				Etudes/enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP		
Nombre d'organisations de producteurs ruraux - Nombre	0	25	50					
<b>2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues</b>				Rapport d'achèvement et de mis parcours	Annuelle	UFCP et PS		
Organisations de producteurs ruraux soutenues - Nombre	0	25	50					

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
organisations de base et de producteurs ruraux (coopératives) renforcées	<b>2.1.4 Producteurs ruraux soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux</b>				Rapport d'achèvement et de mis parcours	Annuelle	UFCP et PS	
	Nombre total de personnes - Nombre		0	7 500				
Produit Produit 1.2 Augmentation des aménagements hydroagricoles et protection des bassins versants	<b>1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état</b>				Rapport d'achèvement et de mis parcours	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et PS	Structures efficaces de gestion de l'eau
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		0	1 700				
	<b>3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat</b>				Rapport d'achèvement et de mis parcours	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et PS	
Superficie en hectares - Superficie (ha)		0	30 950	55 000				
Produit Produit 1.3 Meilleur accès aux infrastructures rurales	<b>2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 2	UFCP et PS	Efficacité des prestataires de service
	Nombre total d'installations - Nombre		0	56				
	<b>2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 2	UFCP et PS	
Longueur des routes (km) - Longueur (km)		0	75	150				
Produit Produit 1.4 Organisations de producteurs offrent des services adaptés et pérennes aux membres	<b>1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle	UFCP et PS	Efficacité des prestataires de service
	Producteurs ruraux - Nombre		0	60 000				
	<b>1.1.5 Personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle	UFCP et PS	
	Personnes ayant accès-services financiers dans les zones rurales-épargne - Nombre de personnes		0	3 075				
Personnes-accès à des services financiers dans les zones rurales-crédit - Nombre de personnes		0	3 075	6 125				
Effet direct Effet 2: Réduction la vulnérabilité par la diversification des opportunités économiques.	<b>Nombre de ménages bénéficiaires ayant un score de diversité alimentaire acceptable</b>				Etudes/ enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et PS	Une attitude favorable au changement. Techniques innovantes et mesures de changement climatique adoptées.
	Pourcentage - Pourcentage		0	30				
	<b>1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)</b>				Etudes/ enquête d'effets	Annuelle à partir de l'année	UFCP et PS	
Femmes (nombre) - Nombre		0	24 960	27 760				
Produit Produit 2.1. Création d'emplois soutenue	<b>Nombre de ménages des catégories C1 et C2 ayant accès aux travaux HIMO.</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et PS	Efficacité des prestataires de service
	Nombre - Nombre		0	41 000				
Produit Produit 2.2. Opportunités des activités génératrices de revenus renforcées	<b>2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et PS	Efficacité des prestataires de service
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises - Nombre		0	1 500				
	<b>Nombre de ménages qui sont bénéficiaires des AGR</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 3	UFCP et P	
Nombre - Nombre		0	6 125	12 250				
Produit Produit 2.3. Education nutritionnelle renforcée	<b>1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition</b>				Rapport d'achèvement	Annuelle à partir de l'année 2	UFCP et PS	Efficacité des prestataires de service
	Nombre de personnes qui participent - Nombre							
	Ménages - Nombre		0	31 200	34 710			

## **Appendix 2: Updated summary of the economic and financial analysis**

This analysis takes into account the main benefits expected from the project, resulting from the development work, infrastructure, storage, targeted support to poor groups, and young rural entrepreneurs among which the following:

1. intensification of agricultural production on hills and swamps, strengthening the resilience of production systems and protection against soil erosion;
2. increased access to improved seeds, seedlings and fertilizers;
3. access to markets enabling smallholder farmers to diversify their production, reducing crop losses and value addition;
4. increasing yields and the capacity of small farmers to adapt to external shocks while adding value to production;
5. the adoption of good food and hygiene practices through the various measures taken at households level;
6. the control and management of risks at the different levels of the different links of the value chain (production, storage, marketing, credit) with the aim of controlling them to increase and secure production;
7. strengthening the capacities of the actors of the commodity chains: technical capacity building at the level of the management unit and facilitation of the project as well as the strengthening of provincial institutions and technical services.

The financial analysis shows that the systems and methods proposed in this project allow the target household to produce enough to meet the daily need and sell a surplus through the available facilities.

The hypotheses are as follows: in a situation without a project, smallholders use poorly performing equipment, do not benefit from quality support, and experience low yields and crop losses. In a project situation, the smallholders will receive the necessary support with facilities, training, and the supply of inputs that will be aligned to the agricultural calendar. Special attention will be given to organic manure through activities at the level of small livestock, for the cultivation of beans and maize.

There are two production models: i) a hill and watershed model, and ii) a marsh model. The selected crops are rice, beans, maize, potato and banana. There are other crops that can be grown in association and staggered over the year. These production models are in some cases associated with small-scale animal husbandry, which also contributes to the income of rural households. The animals are considered as savings on the farm that can be used as a guarantee in case of family problems (schooling of children and payment of health costs). A summary of the profitability of each crop is presented below:

**Table 1. Profitability of Crops**

	Brut (BIF/ha)			Net (BIF/ha)			Avec projet	
	Avant projet	Avec projet	Taux de rentabilité	Avant projet	Avec projet	Taux de rentabilité	Nets(BIF) avec frais financier	Taux de rentabilité
<b>Aménagements collines et irrigation collinaire</b>								
Maïs	287 700	349 500	21%	47 700	169 500	255%	122 260	156%
Haricot	318 000	457 000	44%	108 000	277 000	156%	215 960	100%
Pomme de terre	819 000	1 430 000	75%	519 000	1 115 000	115%	749 400	44%
Banane	1 205 000	1 901 000	58%	725 000	1 505 000	108%	1 185 160	63%
<b>Marais</b>								
Riz	590 025	1 061 400	80%	170 025	611 400	260%	509 400	200%
Maïs	0	0	0%	0	0	0%	0	0%
Haricot	418 500	594 000	42%	166 500	384 000	131%	312 320	88%
Pomme de terre	1 927 500	2 439 000	27%	1 267 500	1 854 000	46%	1 529 120	21%

**Table 2: Profitability by activity**

Activité	Recettes (FBU)	Charges (FBU)	Rentabilité (FBU)	TRI
Elevage associé (pour un étang de 100m <sup>2</sup> )	157 500 000	111 099 350	46 400 650	42%
Aviculture (moyenne sur 2 ans)	4 449 600	1 611 125	2 835 475	175%
Caprin (moyenne sur 4 ans)	13 208 350	6 851 900	6 356 450	93%
Elevage porcin (moyenne sur 3 ans)	2 155 413	814 257	1 341 156	165%
Champignon	7 200 000	3 854 400	3 308 600	86 %

**Table 3: Net profit by activity**

	Superficie (are)	Bénéfice net (FBU)	
		Avant-projet	Avec projet
Superficie moyenne d'une exploitation au niveau colline	50	142 685	<b>370 588</b>
Superficie moyenne d'une parcelle de marais	6	24 778	<b>71 802</b>
Superficie moyenne d'une exploitation au niveau colline sous irrigation	50	23 850	<b>113 900</b>

Note : l'élevage porcin et caprin sera réalisé principalement au profit de 80% des ménages des catégories 1 et 2 sans terre ou avec un accès limité à la terre n'ayant bénéficié d'aucune autre activité à part les travaux HIMO. Pour ceux possédant une exploitation, il faut inclure les bénéfices découlant de ces activités.

**Table 4: Pre- and post-project operating models**

Culture	Saison agricole	Part de chaque culture en termes de ressources (avant-projet)	Superf 50 ares	Part de chaque culture en termes de ressources (avec projet)	Superfi 50 ares	bénéfices sans projet (FBU)	bénéfices avec projet (FBU)
Maïs	saison A	60%	30,0	55%	28	14 310	46 613
Haricot	saison B	60%	30,0	55%	28	32 400	76 175
Banane	toute saison	30%	15,0	35%	18	77 850	195 125
Pomme de terre	saison A/B	5%	2,5	7%	4	18 125	52 675
Cultures maraichères	saison A/B	5%	2,5	3%	2	0	0
La superficie moyenne d'une exploitation par colline est de 50 ares							
Les cultures maraichères ne rentrent pas dans le calcul économique						<b>142 685</b>	<b>370 588</b>